



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

CSG

Question écrite n° 37370

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les vives préoccupations des retraités de l'artisanat qui s'étonnent que plusieurs de leurs démarches soient restées, à ce jour, sans réponse, dont celle de la Fédération nationale des associations de retraités de l'artisanat (FENARA, le 11 juin 1999). A l'heure où le Gouvernement proclame, dans les discours officiels, sa volonté « d'écoute », de « discussions » et de « négociations », il convient de rappeler l'injustice flagrante des prélèvements de CSG et de RDS effectués sur les retraites des artisans, sans compensation. Il lui demande la nature, les perspectives et les échéances de son action ministérielle tendant à rétablir la justice sociale et l'égalité entre les catégories de retraités, selon les propositions de la FENARA qui lui ont été présentées et n'ont, à ce jour, fait l'objet d'aucune concertation.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37370

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 novembre 1999, page 6524